

LE CAHIER DES FOCUS GROUPS

**Agir collectivement et localement
face à la crise de la Covid-19**

atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours





SOMMAIRE

FOCUS GROUP N°1

Conforter les pratiques de collaboration solidaire

2

FOCUS GROUP N°2

Accompagner le développement du télétravail

7

FOCUS GROUP N°3

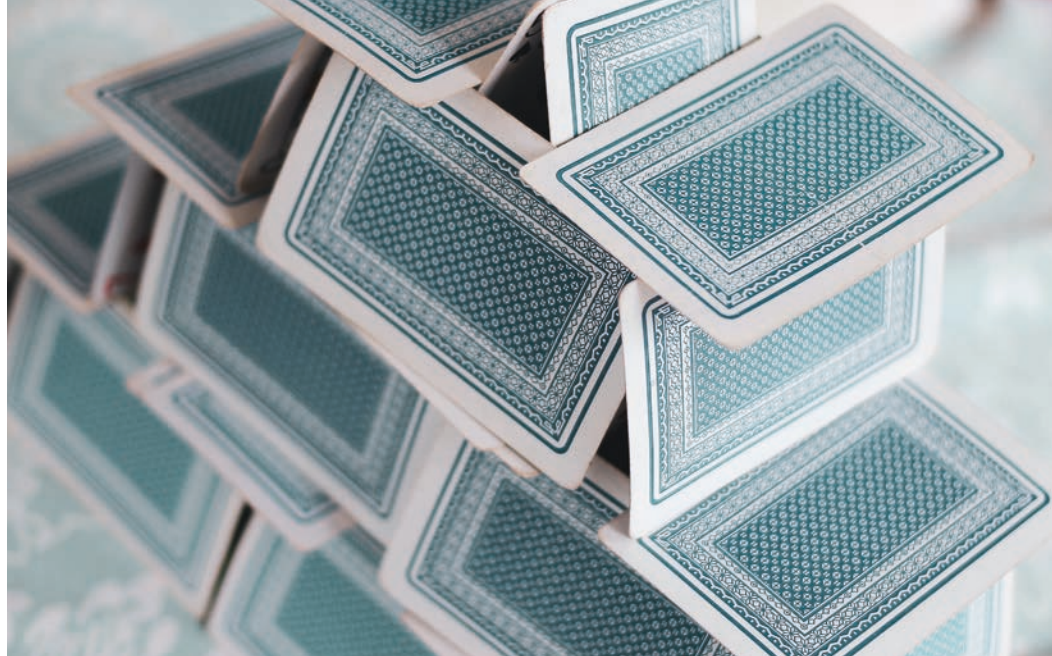
Réancrer la production et la consommation

10

FOCUS GROUP N°4

Réinvestir les espaces extérieurs à usages publics

16



ÉCOUTER et COMPRENDRE pour AGIR

En mai 2020, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours s'est engagée dans une démarche, Mission Résonance, visant à apprendre collectivement de la crise du coronavirus pour comprendre ses effets et formuler des propositions adaptées pour le territoire.

La première étape de la mission a consisté à écouter les acteurs locaux : citoyens engagés, élus, familles, médecins, directeurs d'Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), chefs d'entreprise, représentants des associations, du service public, du monde économique, etc. Plus de 70 entretiens ont ainsi été réalisés où il était principalement question du vécu des interviewés de la période de confinement du 17 mars au 11 mai 2020, des agilités et freins révélés ou exacerbés par la crise sanitaire ainsi que des opportunités et risques qui en découlent.

La seconde étape a reposé sur un travail d'analyse du matériau collecté. En croisant les regards des acteurs de terrain avec des analyses et des points de vue d'observateurs et d'experts nationaux, douze enseignements ont été mis en lumière. Ils s'articulent autour de trois grands axes de réflexion : les nouveaux modes d'action collective, les nouveaux rapports au(x) territoire(s) et les fragilités à surmonter.

La troisième étape a pris la forme de focus groups ouverts à tous. Ceux-ci avaient comme objectif de co-construire localement des actions en adéquation avec les fragilités et potentialités que la crise sanitaire a révélées. Ils ont porté sur quatre sujets considérés comme prioritaires à traiter sur le territoire au vu des enseignements de la démarche : accompagner le développement du télétravail, conforter les pratiques de collaboration solidaire, réancrer la production et la consommation et réinvestir les espaces extérieurs à usages publics.

Les groupes de travail ont réuni une cinquantaine de personnes différentes au total au début de l'année 2021. Ce document développe les résultats de chacun d'eux.

FOCUS GROUP N°1

Conforter les pratiques de collaboration solidaire

LES CONTOURS DU FOCUS GROUP

Lors du confinement du printemps 2020, de nombreuses bonnes volontés se sont retrouvées et ont coopéré au service de la solidarité : initiatives de citoyens engagés, liens entre institutions publiques, actions inter-associatives, collaborations publiques-privées, etc. Le jeu d'acteurs local a évolué, au gré de coopérations diverses et variées, dans la perspective de répondre au mieux aux défis du moment. Ces nouveaux modes de collaboration ont été salués positivement. Pour autant, certains collectifs ont d'ores-et-déjà mué ou disparu. Quelles formes de collaborations solidaires serait-il



16 février 2021



20 participants

Principalement des élus et techniciens des collectivités locales, citoyens engagés, membres d'associations, représentants du monde économique et professionnels de l'aménagement.

intéressant de conforter ou de réactiver ? Comment peuvent-elles aider à faire face aux fragilités révélées, nées ou renforcées pendant la crise sanitaire et au sortir de celle-ci ?



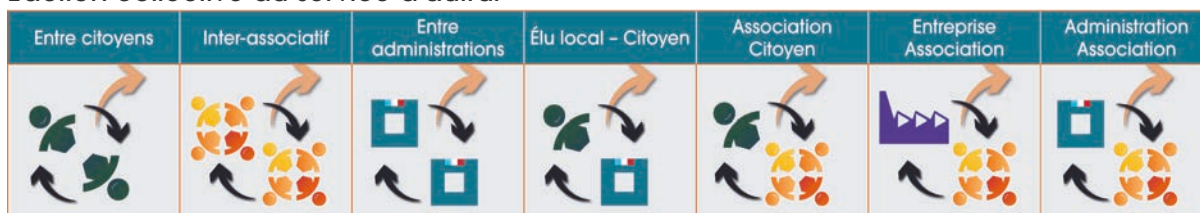
La méthode de co-production du focus group

Après une présentation des pratiques constatées lors du premier confinement (voir schéma ci-dessous), les participants du focus group ont été invités à partager leur connaissance des collectifs mis en place à cette occasion. Il s'agissait ensuite d'identifier les formes de collaborations solidaires qu'il serait prioritairement intéressant de conforter ou de réactiver au regard de leur capacité à aider à faire face aux fragilités révélées, nées ou renforcées pendant la crise sanitaire et au sortir de celle-ci.

L'entraide dans des cercles de proximité



L'action collective au service d'autrui



CE QUI A ÉTÉ DÉBATTU

Les échanges ont mis en lumière trois problématiques qui freinent la mise en réseau et l'entraide :

- **une méconnaissance des acteurs et des initiatives** existants sur le territoire. Cela crée des incompréhensions, limite les échanges et les collaborations potentielles ainsi que d'éventuelles mutualisations. Les participants partagent le besoin de développer l'interconnaissance dans la perspective d'être plus efficaces. Ils ont évoqué des expériences d'annuaires, entre autres celui porté par le groupe G3A (Groupement pour l'Amélioration de l'Aide Alimentaire).

- **une « concurrence » entre collectifs d'entraide.** Certains participants ont par exemple relaté leur étonnement quant à la méfiance d'acteurs institutionnalisés importants vis-à-vis de groupes de citoyens qui se sont mobilisés de manière spontanée. À été mis en avant l'interrogation partagée sur la structure susceptible de coordonner les pratiques de collaboration solidaire.

- **une approche délicate des personnes en difficulté.** Apporter de l'aide, nécessite au préalable du repérage et de la prise de contact. Les participants s'accordent sur la nécessité « d'aller vers » et de trouver des prétextes pour engager le dialogue dans le respect de l'autre, sans le « blesser ». L'entrée par les besoins en matière d'alimentation pour ensuite évoquer les besoins en termes d'hygiène a été mentionnée en exemple.

Les personnes présentes ont par ailleurs souligné les atouts que tout un chacun peut apporter en s'engageant dans un collectif d'entraide : des capacités d'organisation,

des contacts, des réseaux et circuits (de récupération ou de diffusion), des compétences dans un domaine particulier, des matières premières, etc. La mise en commun de potentiels individuels permet ainsi une action efficace au service d'autrui. La mobilisation conjointe du centre social et du club de football du quartier Vallée Violette pour lutter contre la fracture numérique a permis d'illustrer cette coopération. Il a également été fait le récit de pratiques constructives d'entraide entre micro-entreprises, de collaborations inter-associatives, de soutien des acteurs publics au tissu économique (exemple : commerce local), d'humanité dans les relations d'aide (exemple : effet « boule de neige », celui qui a été aidé aide à son tour).

De plus, les participants ont évoqué une mobilisation portée sur de multiples sujets. Les domaines les plus cités ont été l'alimentation, le numérique (équipement et usage), l'hygiène, le lien social, le matériel nécessaire aux gestes barrières (masques, blouses, etc.) et, dans une moindre mesure, la santé mentale et l'accompagnement scolaire.

Parmi ces sujets, l'alimentation est l'enjeu qui est apparu comme le plus pressant, qu'il s'agisse d'expériences de reconditionnement d'invendus, de défaut de coordination entre collectifs d'entraide en la matière, d'un manque d'articulation ressenti entre ceux qui sont au contact des personnes dans le besoin et les fournisseurs de denrées potentiels, de récits de familles et d'étudiants en grande difficulté (mise en lumière de l'importance de la restauration collective).

D'une manière générale, les acteurs présents ont salué l'intérêt d'un tel focus group pour partager leur expérience, rencontrer des acteurs avec des préoccupations similaires et potentiellement de futurs partenaires, comprendre le fonctionnement du territoire, se projeter dans les besoins de demain et les adaptations à engager pour y répondre.



LES PISTES D' ACTIONS

Les participants ont poussé plus avant leurs réflexions autour de deux ambitions qui leur sont apparues prioritaires et opérantes :

- **Se rencontrer autour du faire**, en l'occurrence d'un atelier d'autoréparation de vélos.
- **Élargir et renforcer les liens** entre les différentes parties prenantes de l'aide alimentaire.

Ces deux axes de travail présentent de nombreux points communs. Tout d'abord : le public. Les jeunes et plus particulièrement les étudiants correspondent à chaque fois aux cibles prioritaires, même si dans le cas de l'aide alimentaire le public visé est beaucoup plus large. Deuxièmement : le besoin de mise en relation et la nécessité d'aller vers les personnes « fragilisées » sans attendre qu'elles demandent de l'aide. En fonction des besoins identifiés, il s'agit ensuite de les satisfaire pour ce qui relève de son domaine d'activité et de passer le relai aux personnes et structures compétentes pour les autres champs. Troisièmement : des objectifs « connexes » à l'action d'entraide mais tout aussi importants pour les personnes qui se mobilisent ont été cités comme moteurs d'action : la sensibilisation à l'écologie, la lutte contre le gaspillage, le réemploi et la circularité.

En outre, les participants ont mis en avant l'opportunité d'élaborer une stratégie globale de prévention et de lutte contre la précarité. En termes de modes de faire, il leur a semblé intéressant de tester des actions au travers d'expérimentations puis d'essaimer les réussites.



À lire sur le même thème

Cahier n°1 - Enseignement n°1 « La crise, un catalyseur d'engagements citoyens solidaires ».



PROPOSITION N°1 : ATELIER D'AUTORÉPARATION DE VÉLOS

QUOI ?	Objectif(s)	Entrer en contact avec les jeunes Aider à la mobilité Accompagner le retour à l'emploi Sensibiliser au recyclage et à la réparation de vélos Réduire l'utilisation de la voiture Rencontrer les étudiants pour échanger sur d'autres sujets que la réparation de vélos
	Bénéficiaire(s)	Étudiants, collégiens, lycéens, apprentis et mineurs isolés

QUI ?	Territoire	Métropole, milieu urbain Lien entre lieu de résidence et lieu de formation
	Partenaires	Collectivités (Région, Conseil départemental), associations sportives, associations de quartier, associations étudiantes, collectifs sportifs
	Pilote	Collectif cycliste

COMMENT ?	Principales étapes	Identifier les principales cibles dans le besoin : les apprentis, les lycéens professionnels qui ont besoin de mobilité importante, etc. Communiquer Constituer un binôme de formateur - apprenant (appel à bénévolat) Encourager « l'effet boule de neige » Proposer un atelier toutes les deux semaines dans un endroit différent
-----------	---------------------------	--

PROPOSITION N°2 : ACCÈS AUX PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

QUOI ?	Objectif(s)	Couvrir les besoins de première nécessité (aide alimentaire et produits d'hygiène) Créer du lien social Soutenir l'économie locale Lutter contre le gaspillage alimentaire Favoriser la dignité
	Bénéficiaire(s)	Tous publics : étudiants, personnes âgées, familles, etc.

QUI ?	Territoire	Territoire d'action et de redistribution : proximité Territoire de mise en commun, de collecte : plus large
	Partenaires	Entreprises dont Métro, grandes surfaces, etc. Associations actives dans la distribution alimentaire CCAS, centres sociaux Collectivités : communes, intercommunalités, département Étudiants (référents, stage, travaux de groupe, service civique, etc.) : à la fois carrières sociales - psycho / Agriculture / etc.
	Pilote	Volontaires actifs en copilotage, un représentant des couturières masquées + un représentant des donateurs (ex. Auchan) + puissance publique en fonction du territoire de collecte de l'action. Financeurs ?

COMMENT ?	Principales étapes	Réaliser un annuaire de contacts : - associations de redistribution ; - structures prêtes à donner ; - structures potentiellement financeuses d'équipements pour les associations ; - cuisines centrales acceptant d'être mobilisées pour la transformation de denrées. Travail inter-associatif : fourniture de denrées, transformation et conditionnement, distribution Se doter de moyens humains pour faire du lien : mission d'animation et de coordination.
-----------	---------------------------	---

FOCUS GROUP N°2

Accompagner le développement du télétravail

LES CONTOURS DU FOCUS GROUP

Les mesures de protection contre la Covid-19 ont fait du télétravail la règle pour les métiers télétravaillables. Ainsi, ce mode d'exercice est passé d'une pratique marginale (3% des Français en 2017) à une diffusion à plus grande échelle (24% des Français en avril 2020). Cette expérimentation inédite a permis à nos acteurs tourangeaux de mesurer plus-values et contraintes d'un tel mode de fonctionnement, de lever certains doutes, d'identifier des difficultés...et elle a mis en avant l'appétence d'une part significative des actifs et des entreprises pour une pratique régulière du télétravail. Dans ce cadre, quelles actions les territoires et leurs acteurs peuvent-ils engager afin de contribuer à accroître la pratique du télétravail et à améliorer ses conditions d'exercice ? Pour les deux grands types d'espaces où le travail à distance est possible, à domicile et dans un tiers-lieu, que doit-on proposer ?



9 février 2021



17 participants

Principalement des représentants de l'économie sociale et solidaire, de la promotion immobilière, de l'enseignement et du milieu universitaire, de l'univers associatif, des collectivités locales (élus et techniciens).

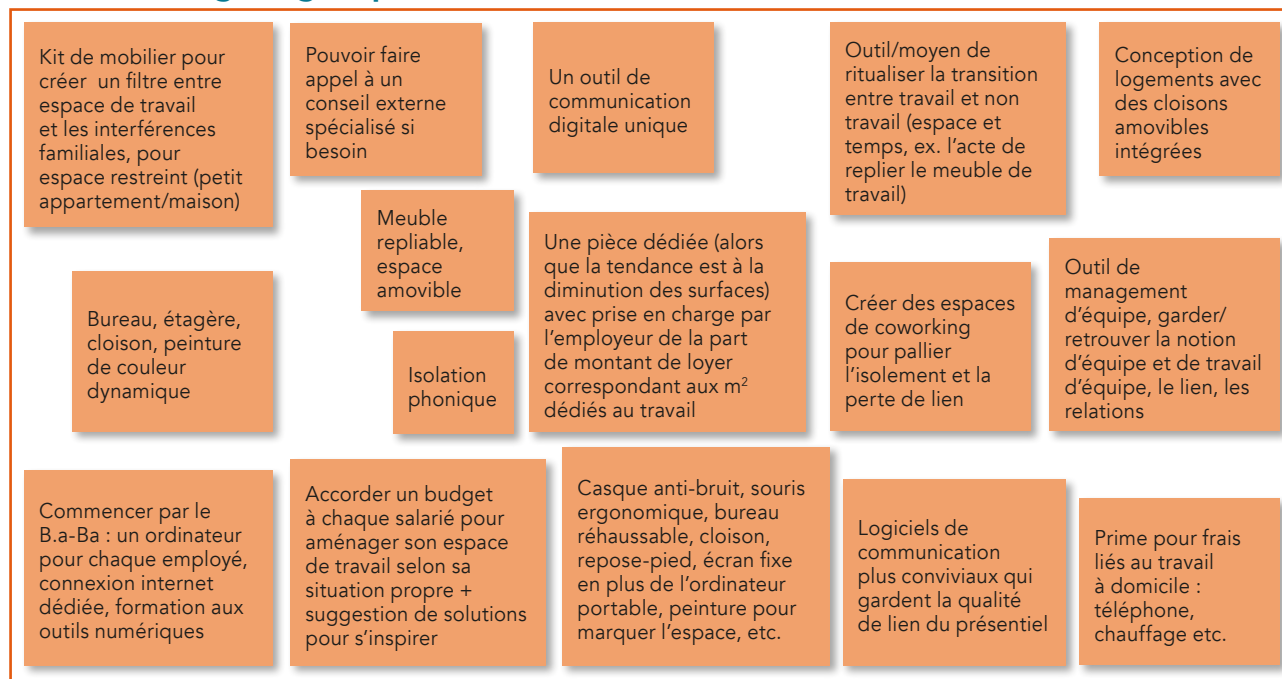


La méthode de coproduction du focus group

Les principaux éléments à retenir de la phase d'écoute des acteurs locaux ont été restitués aux participants avant que ces derniers ne soient répartis en trois sous-groupes d'ateliers. Chacun d'eux a examiné un axe de réflexion sur le télétravail parmi les trois suivants : télétravailler chez soi, télétravailler en dehors de chez soi et accompagner le développement du télétravail en Touraine.

Plus précisément, les participants ont eu un rôle à incarner dans leur groupe respectif : se mettre dans la peau d'une startup pour les axes télétravailler chez soi / télétravailler en dehors de chez soi et d'un cabinet de conseil pour celui relevant de la stratégie d'accompagnement du développement du télétravail en Touraine. À partir d'un cahier des charges, il leur a été demandé de proposer un produit ou une solution. Les échanges ont notamment tourné autour des points suivants : Que doit-on proposer ? Pour qui ? Où ? Comment engager une dynamique dans ce sens (actions et acteurs) ?

Brainstorming du groupe sur le télétravail à domicile



CE QUI A ÉTÉ DÉBATTU

DÉVELOPPER UNE MISSION D'INGÉNIERIE DU TÉLÉTRAVAIL AU DOMICILE

Les participants ont rappelé qu'il n'est pas possible de concevoir de solution unique pour tous les salariés pratiquant le télétravail à domicile. Il s'agit d'imaginer des solutions au cas par cas en fonction de leurs conditions de vie, des caractéristiques de leurs tâches professionnelles et de leur logement ainsi que du matériel à leur disposition. Néanmoins, certains prérequis s'avèrent indispensables comme par exemple, fournir à chaque salarié un ordinateur, s'assurer qu'il dispose d'une bonne connexion internet et que les outils de collaboration à distance choisis par l'entreprise soient assortis d'une formation.

Les membres ont avancé l'idée que les entreprises prennent en charge une mission d'ingénierie du télétravail pour leurs collaborateurs, autrement dit une prestation de conseil en ergonomie, bonne posture et attitudes du télétravail à domicile. Ils relèvent qu'en complément de cette mission, il serait intéressant que l'entreprise dédie un budget pour que chacun des salariés puisse financer au moins en partie les améliorations nécessaires à ses conditions de travail à domicile. En réaction à cette proposition, un des participants précise qu'il est plus rentable économiquement pour un employeur

de prendre en charge le coût de location d'un espace de coworking plutôt que des coûts d'équipements individuels. En effet, dans un tel espace, les charges et le matériel sont mutualisés, ce à quoi répond une participante : « est-ce que l'on fait du télétravail pour faire des économies chez l'employeur ou pour s'organiser différemment dans son travail ? ».

REPENSER LA FABRIQUE DES LOGEMENTS ET UTILISER DES ESPACES À TITRE PROVISOIRE

Un échange a porté sur la question de la pièce ou de l'espace en plus dans les habitations et de leur modularité, dans le but de faciliter la cohabitation entre activités professionnelles et personnelles dans les programmes de logements à venir. Il pourrait s'agir par exemple de prévoir un espace commun de coworking autogéré par les habitants dans les programmes de logements collectifs. À ce sujet, il est rappelé par les participants le nécessaire dialogue à engager entre les collectivités locales et la promotion immobilière.

Une autre solution consiste à mobiliser de façon transitoire des locaux existants en attente de projets. Les acteurs publics ont ainsi un rôle à jouer dans l'utilisation de leurs multiples locaux qui, dans le cadre de leurs opérations d'aménagements, pourraient être utilisés de façon transitoire (parfois des locaux sont vacants en attente d'opérations pendant 4 ans). Enfin, certains lieux pourraient aussi être exploités selon les moments de la journée, comme les résidences étudiantes qui pourraient prévoir un espace de coworking ouvert aux habitants du quartier lorsque les étudiants sont en cours.

MAILLER LES TERRITOIRES EN ESPACES DE TÉLÉTRAVAIL MUTUALISÉS ET ASSORTIS D'UNE OFFRE DE SERVICES

Il a été question de développer des services mobiles ou temporaires consacrés au travail à distance, accompagnés lorsque cela est possible et pertinent d'autres types de services (garde d'enfants, bibliothèque, etc.). De plus, les participants ont insisté sur l'intérêt de mutualiser des lieux pour le télétravail, entre autres pour des raisons économiques.

La question est de savoir quelle est la bonne échelle pour organiser cette mutualisation et quelle est la rotation possible (quelques participants ont souligné qu'en temps de pandémie, les possibilités de mutualisation sont limitées).

Dans la continuité de ces réflexions, une des pistes d'actions évoquée a été la mise sur le marché des locaux disponibles publics et privés à travers le développement d'une plateforme numérique de mise en relation. Il est en effet nécessaire de faire connaître les espaces déjà existants pour accueillir du télétravail avant d'en créer de nouveaux.



À lire sur le même thème

Cahier n°2 - Enseignement n°3 « Le travail sans contact ».

ANIMER LES ESPACES DE TRAVAIL À DISTANCE HORS DOMICILE

Si l'utilisation des locaux vacants et l'intégration de locaux dédiés au travail à distance dans les programmes immobiliers sont des pistes largement reprises par les participants au focus group, il a aussi été question de leur animation : « Le télétravail ne peut pas s'apprécier seulement sur le volet immobilier. Il y a une dynamique dans ces espaces, de la coordination et de la gestion à assurer. » Il est notamment fait référence au rôle d'accompagnement des personnes à l'usage du numérique assuré par les équipes d'animation des tiers-lieux. La diversité des services associés à ces espaces est donc à mieux exploiter et à valoriser.



LES PISTES D' ACTIONS

1. Développer et financer une mission d'ingénierie du télétravail au domicile des salariés.
2. Adapter l'offre de logements aux nouveaux besoins des résidents, à savoir le télétravail à domicile.
3. Identifier et mettre sur le marché les locaux disponibles publics et privés, à travers le développement d'une plateforme numérique de mise en relation (disponibilité en temps réel, coût et spatialisation de l'offre).
4. Expérimenter l'occupation temporaire des équipements ou la création d'espaces éphémères pour le travail à distance à travers un appel à projets auprès d'acteurs publics.
5. Mener une réflexion relative aux espaces communs à prévoir dans les quartiers et les immeubles (discussions collectivités - promoteurs).
6. Prévoir l'animation des espaces dédiés au coworking.
7. Proposer des services itinérants en lien avec le télétravail. Développer ainsi des centralités de services à travers un appel à projets auprès de collectivités ou d'acteurs privés pour expérimenter ce mode de faire.
8. Soutenir le développement de villes secondaires qui ont des potentialités (équipements infrastructures, aménités) pour accueillir des résidents pratiquant le télétravail comme par exemple Loches, Chinon, Bléré, Amboise.

FOCUS GROUP N°3

Réancrer la production et la consommation

LES CONTOURS DU FOCUS GROUP

La crise sanitaire de la Covid-19 a bloqué temporairement les échanges internationaux. Sur notre territoire, comme au niveau national, cette situation inédite s'est traduite par des questionnements relatifs aux effets et dérives de la mondialisation, par des souhaits de reconquête de notre souveraineté dans les domaines de l'alimentation, la santé, la sécurité, etc. soit, finalement, par une volonté plus affirmée de « réancrage » de la production et de la consommation. Dans ce cadre, quels sont les domaines dont un recentrage de l'activité est souhaitable ou possible en Touraine ? Par où commencer ? Comment faire ? Avec qui ? C'est autour de ces questionnements que les participants au focus group ont échangé puis formulé des pistes d'action.



9 mars 2021



9 participants

Principalement des représentants de l'économie sociale et solidaire, du milieu commercial, de l'univers associatif, des élus et techniciens des collectivités locales.



La méthode de coproduction du focus group

Les principaux éléments à retenir de la phase d'écoute des acteurs locaux ont été restitués aux participants avant que ces derniers ne soient répartis en sous-groupes d'ateliers.

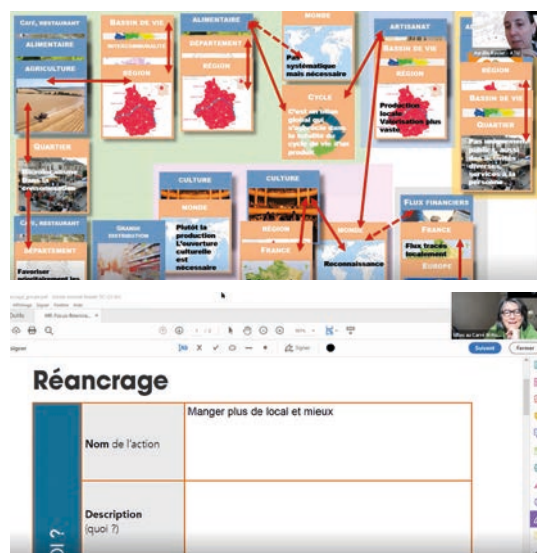
Atelier - Temps 1. Par quoi commence-t-on ?

Un premier temps d'échange a permis de déterminer les sujets et espaces à cibler prioritairement pour réancrer la production ou la consommation. Il a ainsi été proposé aux participants de suggérer entre un et trois couples « sujet/espace ». À l'issue de ce premier temps, l'un d'entre eux a été choisi par le groupe pour des approfondissements.

Atelier - Temps 2. Comment y va-t-on ?

Les participants étaient invités à préciser les principaux objectifs, principales étapes et principaux partenaires à mobiliser au moyen d'une fiche-action.

Un retour en séance plénière a permis de présenter les travaux de chacun des groupes et d'échanger autour de ceux-ci.



CE QUI A ÉTÉ DÉBATTU

L'ALIMENTAIRE : UN DES DOMAINES POUR LESQUELS L'ÉCHELON LOCAL PARAÎT LE PLUS PERTINENT

La production et la consommation alimentaire sont apparues comme étant réalisables à une échelle locale, cette dernière revêtant des réalités différentes en fonction des participants et des productions évoquées (maraîchage, grande culture, élevage, etc.). Il a ainsi pu s'agir de l'échelle du quartier, du bassin de vie, d'un périmètre de 150 km autour du lieu de consommation ou encore de l'échelon régional. Les membres du focus group ont exprimé sur ce sujet la volonté de répondre à tous les besoins du territoire avec un point de vigilance dans la capacité à accéder à l'offre alimentaire notamment en lien avec les enjeux de mobilité. Plus précisément, la consommation locale alimentaire se déroule idéalement selon eux à l'échelle du quartier ou de la commune (« microlocalisme ») et la production à l'échelle de la région ou du bassin de vie. L'ensemble de ces échanges tendent vers l'organisation d'un bassin nourricier qui s'inscrirait dans une logique d'autoconsommation plutôt que dans une logique d'échanges interrégionaux ou internationaux.

L'artisanat est aussi un domaine qui apparaît aux contributeurs comme s'inscrivant plus facilement dans un périmètre réduit, a priori régional. Sur ce thème, ils indiquent qu'il est nécessaire de renforcer les écosystèmes artisanaux, de structurer les filières, de compléter l'offre en région Centre-Val de Loire.

Enfin, les contributeurs ont rappelé l'importance du réancrage des services publics et privés apportés aux populations au regard de leur dématérialisation croissante. Une offre de services publics est donc à structurer à une échelle fine, dans un rayon de 10 km autour du lieu de consommation par exemple, ce qui passe par exemple par des Maisons des services publics, du haut débit dans les villages, des points relais services à la personne, etc. Il est également noté un besoin de maillage du même type pour les structures privées qui portent de plus en plus de services aux personnes (ex. La Poste).

ARTICULER LES ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES FACE À DES ORGANISATIONS SOUVENT MONDIALISÉES

Il est rappelé que le recours à des produits alimentaires provenant de différentes régions du monde est ancré dans les habitudes de consommation alimentaire actuelles, ce qui implique des approvisionnements à l'échelle mondiale. En outre, l'export constitue un débouché majeur pour les industries agroalimentaires. Le savoir-faire français en la matière, en lien avec l'art de vivre et la gastronomie, est vecteur de rayonnement sur la scène internationale. La grande distribution qui met à disposition nombre de produits alimentaires participe à la fois d'un mouvement de réancrage et d'un système complètement mondialisé.

Les participants ont noté un besoin de réancrage de la consommation culturelle et touristique (redécouverte de nos régions, de notre culture) et en même temps, un besoin de reconnaissance à l'échelle mondiale de ces domaines d'excellence, ce qui implique d'être toujours ouvert et d'accueillir une partie de la consommation internationale. En outre, renfermer la culture dans une échelle locale est un paradoxe car celle-ci est par essence une ouverture sur le monde.

Il n'y a donc pas d'espace omnipertinent pour agir, il est toujours question d'enchevêtrement des échelles spatiales, de régulation et d'animation de systèmes d'acteurs multiscalaires. Ce thème rejoint une des conclusions du groupe sur les pratiques de collaboration solidaire dans le domaine de l'aide alimentaire. Les contributeurs à ce groupe de travail ont en effet mis en lumière les difficultés pour agir collectivement et trouver l'interlocuteur légitime pour réunir les associations de l'aide alimentaire et mieux couvrir les besoins locaux.



RÉANCRER LA POST-CONSUMMATION OU LA NOTION DE CYCLE DE VIE DES PRODUITS

Les participants ont mis en avant la notion de cycle de vie des produits allant de leur fabrication à leur valorisation (réemploi/recyclage) en passant par leur consommation. Ils ont ainsi souhaité préciser que les différentes échelles spatiales ne sont pas convoquées de la même manière en fonction de là où l'on se situe dans ce cycle de vie. Dans cette perspective, quand bien même les biens ne sont pas produits en Touraine, ils sont consommés sur place. Leur transformation, gestion des déchets et valorisation locale pourraient être un « marqueur territorial ». Les activités en lien avec l'alimentaire et l'artisanat sont une exception selon les contributeurs dans le sens où il est possible d'avoir « un cycle de vie complet assez local ».

PENSER LA LOGISTIQUE DU RÉANCRAGE

Dans une logique de pré-consommation, un des participants s'interroge sur la question de la logistique en prenant l'exemple des festivals situés dans des petites communes : « Il faut sortir de l'idée que parce qu'on est sur le local on émet moins de gaz à effets de serre. Faire venir 10 000 spectateurs à 80 km de Tours avec des transports collectifs quasi-inexistants sur un week-end, dans des petites communes excentrées, quel est l'intérêt ? » Ce propos volontairement provoquant et simplificateur renvoie aux services de mobilité à mettre en œuvre à l'échelon local, entre tous les territoires quel que soit leur taille, pour la circulation des biens, des services et des consommateurs. Il interpelle également sur les vertus présupposées du local : « Le local est-il toujours bon ? ».

ORGANISER L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'INGÉNIERIE FINANCIÈRE DU RÉANCRAGE

Les citoyens et la société civile sont des sources d'innovation et d'engagement importantes. Il a donc été proposé par les participants d'organiser un appel à projet pour agir en faveur d'un réancrage de la production et de la consommation. En lien avec cette idée, des échanges ont porté spécifiquement sur l'origine et la destination des flux financiers. Bien qu'il soit souvent nécessaire, de par les modes de production actuels, de faire appel à des flux financiers européens ou mondiaux, il a été indiqué un besoin de réancrer certains flux pour les tracer et les utiliser localement : « Réancrer, c'est donc aussi mettre les flux financiers au service de projets locaux : dans quelle mesure pouvons-nous mobiliser les trésoreries qui se constituent sur le territoire ? » Il est aussi important de travailler à des montages intégrant d'autres sources que l'argent public comme le mécénat ou le financement participatif.



À lire sur le même thème

Cahier n°2 - Enseignement n°1 « Raccourcir les circuits de production et de consommation ».



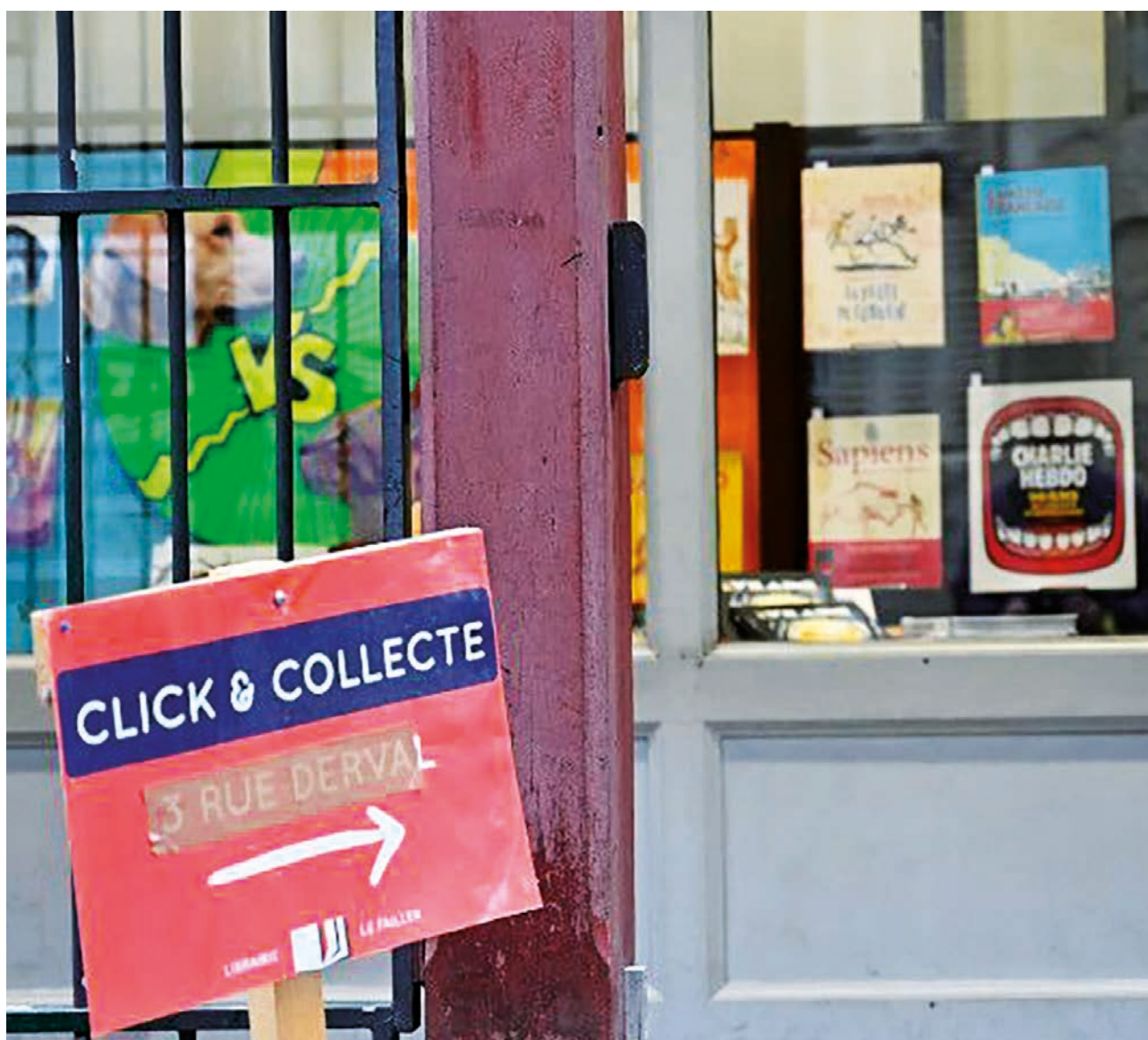
Des initiatives en cours pour financer les projets locaux en région Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire a créé en 2021 deux outils dédiés à l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- un club Cigales ESS régional - Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire - constitué de onze investisseurs personnes physiques qui ont un budget de 30 000 euros pour financer des projets en région. En 2022, cette indivision sera transformée en SIC pour intégrer des personnes morales et institutions publiques. Les clubs Cigales se développent partout en France pour réunir l'épargne de ceux qui sont sensibles au développement local afin de soutenir l'économie locale (plombier, boulanger, épicerie vrac, entrepreneuriat local, souvent à petite échelle mais pas systématiquement).
- une plateforme de financement participatif dédiée à l'ESS. Le premier appel à projets s'est terminé en février 2021. Il correspond à un budget régional de 70 000 euros ; 55 000 euros ont déjà été consommés. Pour les projets retenus, chaque euro investi par les citoyens déclenche un euro supplémentaire de la Région. Aujourd'hui, la Région est la seule collectivité présente dans le dispositif mais d'autres pourraient tout à fait la rejoindre à terme pour l'abondement.

LES PISTES D'ACTIONS

1. Identifier le fonctionnement des différents réseaux d'acteurs dans les domaines d'activité concernés par des enjeux de réancrage, les accompagner dans leur structuration ou leurs actions de valorisation. Dans le domaine alimentaire notamment, organiser le fonctionnement d'un bassin nourricier (voir fiche-action ci-après).
2. Organiser la logistique du réancrage.
3. Imaginer des montages financiers qui mobilisent des capacités financières locales au service des projets locaux et travailler à diversifier les soutiens et investisseurs.
4. Lancer un appel à projet pour agir en faveur d'un réancrage de la production et de la consommation en s'appuyant sur l'initiative citoyenne.
5. Traduire la question du réancrage dans les politiques d'emploi, d'insertion, de lien social.
6. Susciter des vocations chez certains jeunes.



PROPOSITION N°1 : MANGER LOCAL, PLUS ET MIEUX

QUOI ?	Description	Accès à une alimentation locale et de qualité pour tous Choix du volet alimentaire pour toucher à la fois à la dimension consommation et à la dimension production
	Finalité et objectif(s)	Augmenter la proportion de produits locaux (échelon régional) consommés localement (50% pourrait être quelque chose qui soit suffisamment significatif pour faire bouger les lignes) Exemplarité du public Une offre de proximité de qualité (« le local n'est en soit pas une référence suffisante »)
	Bénéficiaires - Cibles	Ensemble des habitants de la région Centre-Val de Loire

QUI ?	Territoire	Production régionale consommée au niveau régional Pas plus de 150 km entre les lieux de production et consommation
	Pilote	En termes de pilotage, la région serait en capacité de piloter une action de ce type
	Partenaires	Organismes consulaires, fédérations agricoles, collectivités locales, régions voisines, transformateurs, marchés de gros, distributeurs, restaurateurs, associations de commerçants, hôteliers, cafés.

COMMENT ?	Principales étapes	Diagnostic pour préciser les intentions et la réalité par rapport à l'objectif : qu'est-ce qu'on produit sur le territoire ? Comment est-ce consommé ? Ce qui est importé/exporté ? Identifier là où il pourrait y avoir des avancées. Travail des collectivités sur la commande publique Volet accompagnement des producteurs : quels équipements, quels services et quelle organisation pour répondre à une demande qui s'accroît. Accompagner des transitions pour eux : types de production, diversification de la production, plus de transformation. Sensibilisation à la commande publique. Question de la rémunération du producteur. La production locale doit être accessible à tous. Circuits de distribution : comment doivent-ils et peuvent-ils évoluer ?
	Gage(s) de réussite	Sensibilisation du grand public pour encourager la consommation locale. Engager un partenariat multisectoriel : pilotage qui permet de partager les points de vue et qui pourra s'inscrire dans la durée.

FOCUS GROUP N°4

Réinvestir les espaces extérieurs à usages publics

LES CONTOURS DU FOCUS GROUP

La crise sanitaire, la période de confinement et la distanciation physique associées ont été l'occasion de changer notre perception des espaces communs qui nous entourent. Après avoir été pour certains fermés, a minima nettement moins fréquentés, ils ont été réinvestis, selon des modalités différentes de ce qui existait il y a un peu plus d'un an : pistes cyclables transitoires, terrasses de café, potagers, aires de jeux, évènements, etc. Faire évoluer l'espace public, dans sa conception et ses pratiques, ne semble plus une question ; c'est devenu un impératif. Dès lors, quels sont les espaces publics à usages extérieurs à réinvestir en priorité, pour quels objectifs et selon quelles modalités de réalisation ?

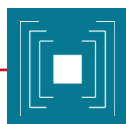


16 mars 2021



20 participants

Principalement des élus et techniciens de collectivités locales, citoyens engagés, membres d'associations, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers et professionnels de l'aménagement.



La méthode de coproduction du focus group

Le focus group s'est organisé en plusieurs séquences. La première a consisté en une présentation des enseignements de la phase d'écoute. Elle a permis aux participants de prendre connaissance de ce que les interviewés avaient identifié comme caractéristiques essentielles des lieux communs. Elle a également été l'occasion de partager ce que les personnes rencontrées avaient perçu comme évolutions dans les regards portés sur ces espaces et les pratiques qu'ils accueillent.

Les personnes présentes ont ensuite été invitées à formuler des propositions visant le réinvestissement des espaces extérieurs à usages publics. Répartis en trois groupes, elles ont défini les espaces et les objets dont il faudrait s'occuper en priorité. Il s'agissait ensuite de préciser les modalités d'intervention, c'est-à-dire d'identifier les actions et les acteurs qui permettraient de concrétiser le(s) réinvestissement(s) jugé(s) comme prioritaire(s) à engager.

Les lieux communs : contours de la définition des interviewés

Ouvert et accessible à tous

« Le site est fait pour accueillir du monde »

Animé

« C'était effrayant, une ville sans vie, sans humain »

Lieu de ressourcement

Opportunité d'appréhender l'autre et la mixité

« Pour un instant, on a le temps d'observer d'autres vies que la sienne ; [...] on partage quelque chose »



Lieu de rencontre et d'expression

Les lieux communs au temps du premier confinement : exemples d'occupation



Ces quatre photographies sont des illustrations de :

- **l'agilité** dont les commerçants ont fait preuve dès le premier confinement (photo 1),
- **l'évolution** des fonctions de l'espace public qui questionne la place de chacun et les actions à réaliser pour accompagner le changement et les nouvelles pratiques (photo 2),
- **l'émergence** de nouveaux lieux de sociabilité là où les usages individuels primaient avant le premier confinement (photo 3),
- **le manque de sens** des espaces publics non fréquentés (photo 4).

CE QUI A ÉTÉ DÉBATTU

D'une manière générale, les participants ont exprimé des envies qui font écho à ce que les interviewés de la phase d'écoute nous avaient relaté. La population serait en attente **d'espaces publics de qualité, plus généreux, plus agréables et plus malléables**. Ainsi, les interventions pourraient plus particulièrement s'appuyer sur la végétalisation, des aménagements accompagnant les nouvelles pratiques (exemple : mobilier) et permettant des usages multiples.

La rue, notamment la rue commerçante, est ciblée comme l'espace qui doit changer de paradigme en priorité. Il ne doit plus s'agir d'un « tuyau » où on organise la circulation mais d'un espace convivial, aux fonctions variées (plusieurs usages simultanés ou à différents moments) et que chacun peut pratiquer en sécurité. La limitation importante des déplacements lors du premier confinement a facilité l'émergence des envies en ce sens. Les participants souhaitent que la déambulation, l'expression et l'animation retrouvent une place de choix parmi les vocations des espaces communs. Le banc public fait partie des objets qui font leur retour sur le devant de la scène. En lien avec ce sujet de la rue, places et terrasses de café constituent des espaces dont il est suggéré de s'occuper en priorité.

Deux autres types de lieux publics ont été ciblés par au moins deux groupes : **les espaces verts**, notamment les bords de fleuves et de rivières et les parcs publics, ainsi que **les quartiers pavillonnaires**. Les participants invitent les décideurs locaux à repenser les espaces existants et à concevoir différemment les nouvelles opérations. Ces aménagements doivent inviter à mieux apprécier la ville, favoriser la convivialité, augmenter la facilité et la sécurité des usages et développer l'animation au travers de temps communs et de manifestations.

De nombreux autres espaces ont été évoqués par l'un ou l'autre des groupes. Vous les retrouvez en exhaustivité page suivante. Parmi les lieux cités, les halles ouvertes et couvertes ainsi que les parvis d'équipement public (en tant que lieux de mise en scène de ce qui se passe à l'intérieur) ont plus particulièrement fait l'objet de discussions.

Les évolutions envisagées par les participants interpellent **la conception et la gestion des espaces publics**. Les personnes présentes en appellent à un nouveau modèle, une nouvelle façon de voir les choses et de faire la ville (par exemple en ce qui concerne les rues). Il a notamment été évoqué l'intérêt qu'un espace public puisse accueillir des usages différents, que son animation était essentielle, de même que son investissement par l'art et la culture. En outre, vivre avec bonheur l'espace partagé appelé des vœux de beaucoup nécessite d'apprendre à être ensemble. De plus, la co-construction, notamment au travers de la mobilisation citoyenne, apparaît des plus intéressantes aux participants. En termes de méthode de travail, l'un des groupes propose que soit effectué un recensement des espaces utilisés différemment et/ou davantage appréciés pendant les confinements. Ce diagnostic viserait à identifier ce qui est considéré comme souhaitable et les types d'espaces mobilisables, dans la perspective d'un réinvestissement des espaces extérieurs à usage public. L'un des participants relate une expérience similaire qui s'est tenue dans la ville où il réside avant le confinement du printemps 2020. Un budget participatif associé au repérage d'espaces à faire évoluer permettait des réalisations à court terme. D'un point de vue général, l'envie de « faire ensemble » semble avoir été démultipliée par l'évènement covidien et ses incidences.

Les personnes présentes ont par ailleurs partagé deux questionnements pour lesquels les débats ne sont pas soldés :

- Acceptera-t-on de « se rapprocher » une fois que la distanciation physique ne sera plus la norme ?
- Les pratiques portées par les espaces publics doivent-elles être régies par des règles strictes dont l'application serait contrôlée ou organisée suivant des principes généraux dont la mise en œuvre serait laissée au bon sens des utilisateurs ?

MODIFIER NOTRE FAÇON DE CONCEVOIR, D'ENTREtenir ET D'UTILISER L'ESPACE PUBLIC : PAR OÙ COMMENCER ?

Les propositions des groupes de travail



EXEMPLES DE FORMES ET D'USAGES QUE POURRAIENT PRENDRE L'ESPACE PUBLIC CIBLÉ, DES ACTIONS À ENGAGER ET DES ACTEURS À MOBILISER

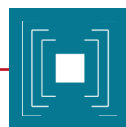
Dans le second temps d'atelier, les participants ont été invités à réfléchir aux actions qu'il serait utile de mettre en place dès que possible pour concrétiser les envies identifiées précédemment. Les exemples retenus et présentés ici ont une valeur illustrative.

Deux groupes ont proposé des principes généraux, c'est-à-dire que la déclinaison opérationnelle ne concerne pas un lieu en particulier. L'un s'est intéressé à l'objet « espace vert » et l'autre à l'objet « rue ». Un point de vigilance commun est exprimé : attention au sur-aménagement. Un investissement trop fort en ce domaine est perçu comme un risque de limiter l'appropriation et la malléabilité de l'espace public. Au contraire, l'absence de fléchage trop marqué des activités concourt à ce que l'espace public soit un lieu d'expression libre.

Dans le premier cas, il est suggéré de proposer un maillage de petits îlots végétalisés de proximité articulés avec de grands parcs. Une attention forte est portée à la liaison entre le point de départ, par exemple le domicile, et ces espaces : le trajet doit être sécurisé et agréable et doit permettre une « mise en ambiance » du lieu rejoint. En termes d'usage, le groupe de travail propose que ces espaces verts publics puissent être des lieux de respiration qui accueillent à la fois davantage de pratiques sportives et de jardins partagés et soient « moins affectés » à une activité en particulier (multiplicité des usages).

Concernant la rue nouvelle génération, le groupe de travail propose qu'elle soit plus large et présente des parvis devant les commerces, notamment pour permettre la vente ponctuelle à l'extérieur. L'occupation de portions de rue pourrait varier dans le temps (exemple : espace tantôt dédié au stationnement automobile tantôt affecté à la déambulation piétonne). Agrémenter la rue d'espaces plantés et d'équipements divers (système d'assise, espace de pause, abri, consigne, etc.) comptent parmi les principaux aménagements suggérés.

Le troisième groupe de travail a, quant à lui, choisi de formuler des propositions à partir de l'exemple spécifique du parking de l'équipement public Oésia à Notre-Dame-d'Oé. Ce site a été sélectionné du fait du nouveau regard que les participants lui portent et du potentiel d'usage augmenté qu'ils y ont décelé, à l'aune des enseignements du premier confinement. Les pistes d'action s'articulent autour du principe de réinvestissement de l'espace public par l'art et la culture : amphithéâtre de verdure, « murs » d'expression artistique, aire de jeu qui serait une création artistique, etc. De plus, le réaménagement de la promenade et la densification de la trame végétale doivent permettre d'accroître la qualité d'usage de cet espace et l'envie de le fréquenter.



À lire sur le même thème

Cahier n°3 - Enseignement n°1 « Partager les lieux communs ».

Cas n°1 : un espace vert

Penser la place des femmes dans l'espace public

Près de chez soi (10/15 minutes) : petits îlots végétalisés notamment destinés aux enfants. Les espaces partagés et d'échanges doivent faire la part belle à l'ombre.



Contextualiser le projet par rapport à la commune

Proposer des portions d'espace « non dédiées » à une vocation précise

Développer les jardins partagés

Lieu respiration

Imaginer plus d'espace pour le sport

Cas n°2 : la rue

Elargissement des espaces/ parvis de commerces

Espace dédié à la vente ponctuelle sur l'extérieur

Modulation horaire des espaces (récupération sur espaces stationnement,...)

Consignes publiques



Végétalisation

Piétonnisation d'une rue => accès aux personnes à mobilité réduite ?

Systèmes d'assises, espaces de pause, abris

Cas n°3 : aire de stationnement Oésia (Notre-Dame-d'Oé)

Projet de nouveau lotissement au nord du site qui permet de réinterroger les usages (avec un programme intergénérationnel)

Création de deux « murs » d'expression artistique

L'art dans l'espace public – poursuivre la démarche et intégrer des espaces de diffusion de la culture et de l'expression artistique



Amphithéâtre de verdure pour les spectacles extérieurs Il permettrait également de donner du relief à cet espace

Créer une aire de jeux pour favoriser de nouveaux usages – une aire de jeu qui serait une création artistique

Densifier la trame végétale pour favoriser les lieux de fraîcheur

Réaménager l'espace pour la promenade



atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour - 56, avenue Marcel Dassault, BP 601- 37206 Tours Cedex 3

Tél : 02 47 71 70 70 - Email : atu@atu37.fr - www.atu37.org

mission

37

Ré

Résonance

mission-re.atu37.org

© ATU - octobre 2021 / Le cahier des focus groups

Directeur de la publication : Jérôme Baratier.

Rédacteurs : Emilie Bourdu et Aurélie Ravier.

Équipe projet : Grégoire Bruzulier, Jean-Charles Désiré, Béatrice Genty, Thierry Lasserre,
Fanny Maire, Bénédicte Métais, Olivier Schampion, Céline Tanguay.

Conception graphique et réalisation : Willy Bucheron.

Les droits de reproduction (textes, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Crédits photographiques : ATU, sauf mention.

Photo de couverture : Andrea Piacquadio provenant de Pexels.